

rapport annuel

SUISSE RANDO — 2022





La saison de randonnée 2022 devrait rester dans les mémoires. Durant l'été, le beau temps persistant a attiré des millions de personnes sur les chemins pédestres. Pour l'instant, l'essor qui caractérise la randonnée ne faiblit pas. Les régions situées en altitude ont été particulièrement fréquentées, car les températures plus agréables sur les hauteurs étaient un gage de repos bienfaisant. Le revers de la médaille? Vu le grand nombre d'adeptes de la randonnée sur le terrain, quelques accidents ont hélas eu lieu. Ils ont fait l'objet d'une forte couverture médiatique et ont occupé Suisse Rando et surtout les responsables des chemins de randonnée dans les cantons.

Mais les personnes férues de randonnée n'ont pas été les seules à fréquenter le réseau suisse de chemins de randonnée pédestre. L'an dernier, la présence de randonneurs, randonneuses et de cyclistes, ou plutôt leur cohabitation ou séparation sur des infrastructures propres ont encore donné lieu à de nombreuses discussions. Le groupe de travail sur les VTT électriques, interne à l'association, a élaboré des solutions prometteuses et permis d'échanger de précieuses expériences.

Une plus forte fréquentation des chemins de randonnée implique logiquement une plus grande sollicitation de l'infrastructure. L'an dernier, des phénomènes météorologiques extrêmes ont en outre mis les chemins à rude épreuve. Les instruments de promotion de Suisse Rando, qui permettent de maintenir et d'accroître durablement la qualité du réseau de chemins pédestres, sont donc d'autant plus importants.

En 2022, 19 projets ont été soutenus par le Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.

Le premier Sommet suisse de la randonnée, organisé durant deux jours à Gstaad, a constitué un autre temps fort. Des spécialistes ont abordé plusieurs thèmes: sécurité, communication, augmentation de l'attractivité des chemins de randonnée pédestre et divers défis et opportunités liés à l'activité sportive préférée de la population suisse. En tant que partenaire de compétence, Suisse Rando a contribué de manière essentielle à l'organisation de la manifestation.

Il serait impossible de fournir nos prestations en faveur de la randonnée pédestre en Suisse sans les quelque 93 000 donateurs et donatrices qui nous restent fidèles même en des temps d'incertitude. Nous les en remercions de tout cœur. Nos remerciements s'adressent aussi à l'Office fédéral des routes (OFROU), aux associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), à nos partenaires et à tous les membres du personnel de l'association faitière pour leur précieux soutien.



ADÈLE THORENS GOUMAZ
Présidente de Suisse Rando,
conseillère aux Etats



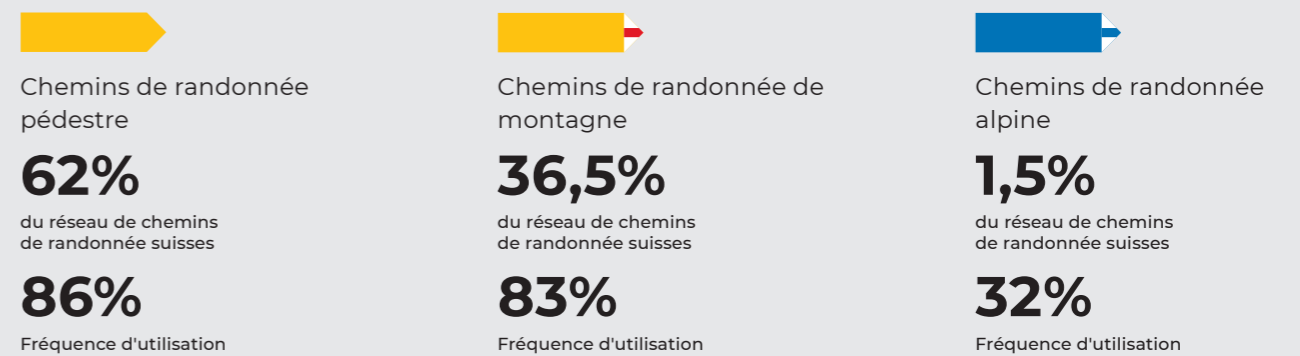
MICHAEL ROSCHI
Directeur
de Suisse Rando

DES FAITS ET DES CHIFFRES	3	COMPTES ANNUELS	10
DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES	4	RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES	21
CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFROU	5	COMMISSION DE GESTION	23
DOMAINE RECHERCHE DE FONDS	6	ORGANISATION	24
DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION	7	STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE	25
DOMAINE RANDONNÉE	9	MEMBRES	26
		COMITÉ DE PARRAINAGE	27

LES PRINCIPALES MOTIVATIONS DES RANDONNEURS ET RANDONNEUSES



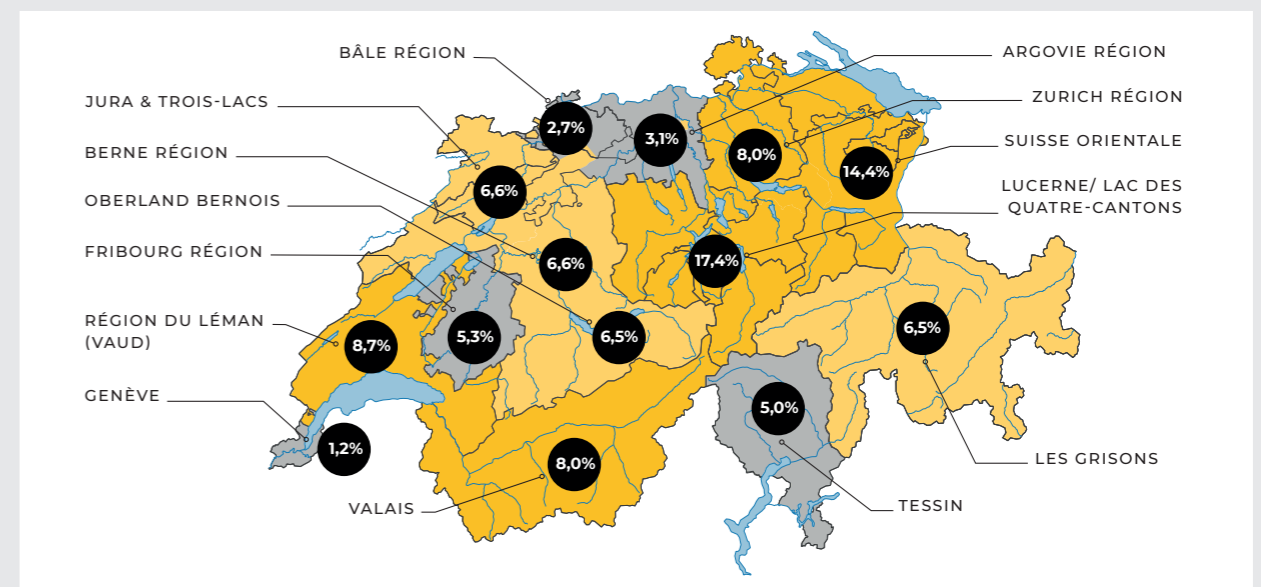
LES TROIS CATÉGORIES DE CHEMINS DE RANDONNÉE



LA RÉPARTITION PAR SEXE DES ADEPTES DE LA RANDONNÉE



LA RÉPARTITION PAR RÉGION DES RANDONNÉES D'UN JOUR



Source: enquête «Randonnée en Suisse 2020»



COMMISSION TECHNIQUE

Cette commission est l'organe consultatif du comité et de la direction pour ce qui concerne l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR). En 2022, elle s'est surtout consacrée aux recommandations liées aux demandes adressées au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, au Fonds Mobilière ponts et passerelles et au Prix d'encouragement Poste. Elle a aussi débattu de divers projets portant sur l'infrastructure des chemins de randonnée. Le comité de Suisse Rando a élu François Niggli (Genève Rando) pour succéder en 2023 à Bernard Matthey-Doret (Vaud Rando) au sein de la commission.

FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Durant le dernier exercice, 19 projets ont reçu des contributions pour la remise en état ou la valorisation de l'infrastructure des chemins de randonnée. Depuis 2014, date de la création du fonds de projet constitué de dons et de legs, 104 mesures de construction ont ainsi été soutenues financièrement.

SOMMET SUISSE DE LA RANDONNÉE

Le premier Sommet suisse de la randonnée a eu lieu les 22 et 23 août à Gstaad et a réuni une centaine de participants. Son but? Promouvoir les échanges entre les organisations de randonnée et de tourisme. Animée par Nik Hartmann, la rencontre a permis à des spécialistes de débattre de thèmes tels que l'attractivité des chemins, la sécurité, l'infrastructure, la communication, les vaches allaitantes ou la coexistence des randonneurs et des cyclistes, et de chercher des solutions innovantes.

CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

En 2022, diverses activités ont été effectuées dans le cadre de la convention conclue avec l'OFROU visant à promouvoir un réseau de chemins sûr, attrayant, uniformément balisé et couvrant l'ensemble du territoire, conformément à la LCPR:

- Soutien à 21 cantons lors de l'introduction, l'exploitation et le développement de l'application métier Mobilité douce
- Conseils professionnels aux responsables des chemins de randonnée pédestre dans les cantons, les communes et les associations cantonales
- Développement, promotion de la qualité et coordination du réseau «La Suisse à pied» en coopération avec SuisseMobile

PUBLICATIONS

- «Objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse: documentation» (nouvelle édition) (OFROU, Suisse Rando)
- «Dangers naturels sur les chemins de randonnée pédestre et les itinéraires de VTT: Aide-mémoire pour la pratique» (OFROU, Suisse Rando, SuisseMobile)
- Vue d'ensemble, orientée vers l'application, des comptages automatiques sur les chemins de randonnée pédestre (en allemand) (OFROU, Suisse Rando, Urban Mobility Research)
- «Chemins de randonnée pédestre en forêt: Questions et réponses sur le thème de la forêt» (version numérique) (OFROU, Suisse Rando)

FORMATIONS ET CONFÉRENCE TECHNIQUE

Durant l'exercice sous revue, l'OFROU a soutenu les formations et les manifestations suivantes:

- Formation de base Signalisation: 40 personnes, en tout, ont participé aux trois cours organisés à Aarwangen (BE), Muotathal (SZ) et Cernier (NE).
- Cours de base sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée: il s'est tenu les 13 et 14 octobre 2022 à Muotathal avec douze personnes.
- Conférence technique «Révision des objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse. Planifier et garantir des chemins de randonnée pédestre adaptés aux besoins face aux défis actuels»: elle a eu lieu le 15 décembre 2022 à la Maison du sport d'Ittigen (BE) et 76 personnes y ont pris part.
- À l'invitation de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), 13 personnes participant au module «Pionnier» ont été formées à la construction et à l'entretien de chemins de randonnée pédestre.

PRISES DE POSITION

- Train d'ordonnances agricoles 2022
- Loi fédérale concernant l'infrastructure de données sur la mobilité (LIDMo)
- Adaptation de l'ordonnance sur l'encouragement du sport (OESp)





RECHERCHE DE FONDS

Les recettes de la recherche de fonds se présentent à nouveau sous un jour positif. Leur montant total de 7 076 291 francs les place juste au-dessus du résultat de 2021. Cinq publi-postages ont donné lieu au versement de dons d'un total de 6 725 016 francs. Le nombre d'adresses de tiers devant attirer de nouvelles contributions a été le même que l'année précédente. La campagne «Merci», quant à elle, a permis d'obtenir des dons et de nouveaux noms. Le fichier des donateurs et donatrices actifs comptait 93 000 noms à la fin de 2022, en augmentation minime par rapport à 2021.

LABEL DE QUALITÉ ZEW0

Suisse Rando est titulaire depuis 2010 du label de qualité Zewo qui garantit une utilisation des dons conforme au but et efficace, le respect de la transparence et l'indépendance des structures de contrôle.



AFFECTATION DES DONS

En 2022, 3 161 278 francs émanant de la recherche de fonds ont été versés aux ACTP. Ces montants permettent de financer des mesures de promotion des chemins pédestres et de la randonnée mais aussi d'offrir des formations et des formations continues aux membres du personnel. Sur le total des charges globales, 71% ont été consacrés aux projets et aux prestations, 20% à la couverture des frais de la recherche de fonds et à la publicité et 9% aux frais administratifs généraux. Durant l'exercice, Suisse Rando a reçu huit legs pour un montant total de 288 736 francs, soit deux fois plus qu'en 2021. De cette somme, 221 665 francs ont été versés au Fonds de projets Chemins de randonnée. Un des legs à but déterminé prévoyait le versement de 19 000 francs au fonds «Indicateurs de direction et balisages» alors qu'une autre succession, s'élevant à 47 871 francs, a eu pour objectif la création du fonds «Livres, cartes, nouveaux itinéraires de randonnée».

SOUTIEN AU RECRUTEMENT DE MEMBRES

Dans cinq cantons, le publi-postage d'automne a été accompagné de la brochure présentant l'ACTP locale concernée dans le but de soutenir les associations cantonales dans le recrutement de nouveaux membres.

SPONSORING ET PARTENARIATS

Des mesures et des projets importants ont pu être mis en œuvre en 2022 avec les partenaires de Suisse Rando.

Lors de l'appel aux candidatures de 2021 pour le Fonds Mobilière ponts et passerelles, 25 dossiers avaient été déposés. Parmi les 19 projets retenus, onze ont été achevés en 2022 et huit le seront en 2023. Les projets sélectionnés bénéficient au total d'un soutien de 560 160 francs.

Au printemps, pour la cinquième fois, des projets de randonnée adaptés aux familles se sont vu décerner le Prix d'encouragement Poste. Les lauréats? Le parcours familial Grünenwald-lac d'Oeschinen à Kandersteg et le tronçon historique entre Palagnedra et Moneto dans les Centovalli. La Poste Suisse les a soutenus à hauteur totale de 50 000 francs.

Suisse Rando a compté comme autres partenaires en 2022: Transa, CarPostal, Narimpex, Lindt & Sprüngli, Hotellerie-Suisse, Reka, Lowa, Auberges de Jeunesse Suisses, Arenas The Resorts, Eurotrek, Schweizer Familie, Lifeforce et RailAway.

MÉDIAS SOCIAUX

La coopération avec des influenceurs et influenceuses se poursuit. Lors de la Nuit de la randonnée, les «Swiss Mountain Girls» ont posté leurs impressions en direct sur le canal Instagram de Suisse Rando. Des collaborateurs et collaboratrices de Suisse Rando et de Transa ont révélé leurs bons plans dans des stories Instagram et Facebook. Sur Instagram, il a été possible de suivre en direct, durant une journée, Michael Roschi et Pascal Bourquin, qui parcourt l'ensemble du réseau pédestre national. Le nombre de personnes abonnées, sur Instagram, est passé à 29 800 (+3000). Il est de 29 700 pour la communauté de Facebook, qui augmente elle aussi. Le renouvellement de la stratégie en matière de médias sociaux a par ailleurs débuté.



BULLETIN D'INFORMATION

Le bulletin d'information mensuel a été envoyé en 2022 à un peu plus de 53 000 personnes abonnées. Le lectorat est resté constant, mais le taux d'ouverture a augmenté de dix points de pourcentage pour atteindre 53,1%, et le taux de clics moyen a été de 12,4%. L'envoi hebdomadaire par courriel de la proposition de randonnée actuelle s'est poursuivi. Le nombre d'abonnements a augmenté de 50% pour atteindre tout juste 15 000, avec un taux d'ouverture moyen de 62,8% et un taux de clics moyen de 8,5%.

RP ET COMMUNICATION

Une nouvelle stratégie médiatique a été définie en début d'année. Suisse Rando a envoyé six communiqués de presse et en a cosigné trois autres. En tout, les médias ont posé 87 questions (-13% par rapport à 2021) et 560 articles (-16%) ont mentionné Suisse Rando ou son site Internet.

ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

La 16^e édition de la Nuit suisse de la randonnée a eu lieu du 16 au 17 juillet. Les 86 offres, auxquelles ont participé quelque 2350 personnes, ont constitué un nouveau record.

La quatrième Coop Rando Famille a permis à 6500 personnes environ d'effectuer des randonnées en boucle en dix lieux, à la recherche de la statue d'ours qui avait disparu, et d'assister à des petits spectacles en plein air. Un stand de Suisse Rando, partenaire de la manifestation, était présent sur le lieu de départ et d'arrivée.

La campagne «Merci» lancée en 2021 s'est poursuivie en 2022 avec des moyens publicitaires et un site Internet améliorés. L'objectif d'accroître les dons et le nombre de membres a été atteint. En effet, plus de 200 personnes ont répondu à l'appel. La série «Like to Hike», dans sa quatrième vidéo, a abordé le thème du comportement respectueux à adopter à l'égard de la nature et des propriétaires de terrains lors d'une randonnée. Elle a été visionnée près de 53 500 fois sur les médias sociaux.

«Randonner n'est pas se balader» était le slogan de la campagne de prévention du Bureau de prévention des accidents (BPA) et de Suisse Rando, organisée pour la troisième fois. Le balisage en blanc-rouge-blanc des chemins de randonnée de montagne et les conditions requises pour les emprunter, à savoir un pied sûr, une absence de vertige et une bonne condition physique, ont à nouveau été mis en exergue.

SITE INTERNET

Fin 2022, plus de 2,9 millions de pages avaient été vues. Les comptes actifs sont désormais au nombre de 56 800 (+14%). De nombreuses petites adaptations et améliorations ont été apportées, et la couche cartographique des lieux de restauration a été actualisée. Il est en outre possible d'ouvrir les propositions de randonnée directement dans l'app swisstopo. L'outil de planification des déplacements en TP compte de nouvelles fonctionnalités.

MAGAZINE RANDONNER.CH

Le magazine de Suisse Rando a soufflé ses 40 bougies! Un anniversaire célébré par la rédaction d'une annexe jointe au magazine pour les personnes abonnées. Elle portait sur les années de la WanderRevue/Revue Sentiers, de Suisse-Rando/Wanderland et de RANDONNER.CH/WANDERN.CH. En été, le magazine a proposé un polar qui était la suite de celui publié en 2019. Les éditions de 2022 ont porté sur la Thurgovie, la Gruyère, les petits téléphériques de Nidwald, le Chablais et... la glace. Pour quelque 25 000 abonnements, on estime à 264 000 le nombre de personnes qui lisent régulièrement RANDONNER.CH.

BOUTIQUE EN LIGNE

La boutique a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 100 000 francs. De nouveaux articles sont les porte-clés sous forme de galets sur lesquels le balisage de l'une des trois catégories de chemins de randonnée est peint à la main et, depuis l'automne, des pochettes en tissu de parapente recyclé, décorées avec les mêmes sujets. Ces deux articles sont produits par Arbes (services psychiatriques des Grisons). Les articles phares restent les coussins et les cartes de randonnée, mais la série des amusants losanges est aussi très appréciée.



BROCHURES DE RANDONNÉE

La brochure présentant dix randonnées a été jointe à trois publipostages adressés aux personnes donatrices. Édité en trois langues au printemps et en deux en automne et en hiver, son tirage a été de 520 000 exemplaires. De nombreuses ACTP ont profité de cette offre et commandé la brochure gratuitement pour leurs membres. La version de l'automne était consacrée aux randonnées familiales.



CODE QR ET APP DE SWISSTOPO

Les propositions de randonnées du magazine et du site Internet s'accompagnent depuis l'automne 2022 d'un code QR. Une fois le code scanné, le tracé de l'itinéraire, étapes intermédiaires comprises, s'affiche dans l'app de swisstopo. Cette application facilite aussi bien la planification d'une randonnée que l'orientation sur place. La proposition importée peut ensuite être adaptée selon ses souhaits dans l'app. Le code QR a été développé à la demande de swisstopo, ce qui souligne la bonne collaboration entre Suisse Rando et l'office fédéral.

FORMATION DE CHEF ET CHEFFE DE COURSE

Le cursus professionnel d'accompagnement en montagne de Suisse Rando a retrouvé un fonctionnement normal après deux années difficiles dues à la pandémie. Tous les modules ont été dispensés en présentiel. En avril, 16 personnes ont reçu le certificat de Suisse Rando. De manière presque simultanée, 21 autres personnes ont entamé leur formation.

Les cours esa (Sport des adultes suisse) ont permis à 81 personnes de se former comme chefs ou cheffes de course bénévoles (+25%) et à sept de devenir moniteur/trice esa «Randonnée en raquettes». Les personnes certifiées par l'esa ont été 131 (-3%) à suivre l'un des douze cours de perfectionnement.

COMPTES ANNUELS

2022

Les comptes annuels de 2022 bouclent avec un excédent de CHF 643'230 et sont ainsi légèrement inférieurs au résultat de 2021, qui s'élevait à CHF 667'946. Le résultat d'exploitation (qui ne tient pas compte du résultat financier) de CHF 630'751 est d'environ CHF 27'000 plus bas que celui de l'exercice précédent (CHF 657'949). Par rapport à 2021, les contributions des donateurs et donatrices se sont accrues de 0,5%, pour se monter à CHF 6'725'016 (2021: CHF 6'693'961). Les revenus de la recherche de fonds en 2022, qui s'élèvent à tout juste CHF 7,08 millions, ont dépassé pour la première fois la barre des CHF 7 millions. Les recettes dues au sponsoring et aux dons se sont légèrement réduites, pour passer à CHF 990'245 (2021: CHF 995'235). Le produit des articles et des abonnements, de CHF 1'522'487, a augmenté de CHF 36'105 (2021: CHF 1'486'382). Le chiffre d'affaires dépendant des annonces a baissé cette année de CHF 2'834. Avec CHF 102'839, le produit commercial se situe à un niveau inférieur à celui de 2021 (CHF 137'535). Globalement, le produit d'exploitation, qui se monte à CHF 10'863'181, est de CHF 633'181 supérieur au montant budgété et de CHF 268'054 plus élevé que celui de 2021. Les charges d'exploitation, d'un montant total de CHF 10'232'430, sont de CHF 123'848 inférieures au budget et de CHF 295'253 plus élevées qu'en 2021. Les coûts dans le domaine des prestations se sont accrues par rapport à l'exercice précédent (+CHF 140'464). L'augmentation des coûts a été enregistrée dans les domaines des prestations pour des actions de dons (+CHF 51'531), des prestations générales (+CHF 150'896) et des projets pour les ACTP (+CHF 31'559). En ce qui concerne les prestations pour le magazine RANDONNER.CH (-CHF 22'875) et les charges pour des projets de chemins de randonnée pédestre (-CHF 70'647), les coûts ont diminué par rapport à l'exercice précédent. S'agissant des charges de matériel et de marchandises, une augmentation des frais de CHF 13'572 a été enregistrée, mais les coûts ont pourtant diminué de manière effective de CHF 32'872. En 2021, les charges avaient été réduites en raison de la reprise extraordinaire d'une correction de valeur sur les stocks de marchandises (CHF 46'400). Les charges pour le marketing et la communication, d'un montant de CHF 782'227, ont diminué par rapport à 2021 (-CHF 7'816). Les frais de personnel ont faiblement augmenté (+CHF 1'613) mais restent nettement inférieurs au montant budgété (-CHF 79'646). En ce qui concerne les autres charges d'exploitation, les coûts sont de CHF 949'246 plus élevés qu'en 2021 (+CHF 145'984) et sont également supérieurs au budget (+CHF 49'246). Cette augmentation s'explique par des frais supplémentaires pour le développement de la gestion des membres pour les ACTP (+CHF 92'148).

Parmi les charges d'exploitation, 71% ont été consacrés à des projets et à des prestations pour les chemins pédestres et la randonnée, 9% à l'administration et 20% à la recherche de fonds et à la publicité. Les exigences du Zewo à cet égard sont ainsi remplies (voir commentaire 18 de l'annexe aux comptes). Comme le prévoient les lignes directrices au sujet de la recherche de fonds centralisée, les ACTP bénéficient d'une partie des recettes enregistrées par l'association faitière grâce aux dons. Le soutien financier qui leur est accordé est calculé à partir de la base de calcul établie (voir commentaire 11 de l'annexe aux comptes) et s'élève à CHF 3'611'101. Conformément à la décision de la conférence présidentielle, un montant de CHF 100'000 prélevé sur ce total a été versé au capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre. Selon le règlement sur la participation, 2% de la base du calcul (CHF 70'223) sont affectés au capital libre de Suisse Rando, après déduction des CHF 100'000.

Le versement aux ACTP est ainsi de CHF 3'440'878 (2021, selon le calcul: CHF 3'661'278; répartition effective selon la décision de l'AG: CHF 3'161'278). Lors de l'assemblée générale de 2022, il a été décidé d'affecter CHF 500'000 supplémentaires au capital libre de Suisse Rando et de réduire le versement aux ACTP en conséquence. Vu qu'en 2022 un résultat supérieur à la moyenne a une nouvelle fois été obtenu, le comité propose à l'assemblée générale de réduire de CHF 250'000 le versement et de l'affecter au capital libre de Suisse Rando. Le règlement de participation a été modifié en 2018. Les décisions pertinentes et le calcul exact sont précisés au commentaire 11 de l'annexe. Selon le règlement sur la participation des ACTP au résultat d'exploitation de Suisse Rando, les contributions financières doivent être notamment engagées dans les mesures visant à promouvoir la qualité des chemins pédestres, à encourager la randonnée ainsi qu'à augmenter la capacité économique et l'efficacité des associations cantonales.

Le respect de ces prescriptions réglementaires est examiné chaque année par un organe de révision externe.

BILAN

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2022 EN CHF	2021 EN CHF
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS		6'594'052	7'496'479
Liquidités	1	6'014'134	7'020'077
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	388'508	300'828
Autres créances à court terme	3	61'132	76'459
Stocks de marchandises	4	64'101	59'701
Comptes de régularisation actifs	5	66'177	39'414
ACTIFS IMMOBILISÉS		3'149'672	1'775'947
Immobilisations corporelles	6	114'940	134'353
Immobilisations financières	7	3'034'732	1'641'594
TOTAL DES ACTIFS		9'743'724	9'272'426
PASSIFS			
DETTES À COURT TERME		1'025'221	1'197'153
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	8	377'667	458'880
Autres dettes à court terme	9	2'105	25'432
Comptes de régularisation passifs	10	645'449	712'841
CAPITAL DE L'ORGANISATION		8'718'503	8'075'273
Capital lié		4'416'220	4'355'692
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	11	3'440'878	3'661'278
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	975'342	694'414
Capital libre		4'302'283	3'719'581
Capital libre au 1 ^{er} janvier		3'719'581	3'134'863
Attributions au capital libre provenant du résultat courant de l'exercice		82'702	84'718
Attributions conformément à la décision de l'AG		500'000	500'000
TOTAL DES PASSIFS		9'743'724	9'272'426

COMPTE D'EXPLOITATION

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	ÉTAT 2022 EN CHF	BUDGET 2022 EN CHF	ÉTAT 2021 EN CHF
Dons reçus		6'756'555	6'250'000	6'730'119
Dons, capital lié aux projets de randonnée pédestre	12	319'736		161'124
DONS REÇUS		7'076'291	6'250'000	6'891'243
Cotisations des membres		122'185	120'000	120'185
Contributions des pouvoirs publics	13	887'440	950'000	837'435
Contribution de la Société Sport-Toto		14'000	10'000	14'000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ENTITÉS DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ		1'023'625	1'080'000	971'620
Produit des prestations de services	14	135'673	100'000	111'912
Produit des articles et des abonnements	15	1'522'487	1'600'000	1'486'382
Produit commercial	16	102'839	150'000	137'535
Produit du sponsoring		990'245	1'000'000	995'235
PRODUIT RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS		2'751'244	2'850'000	2'731'064
PRODUIT D'EXPLOITATION, AUTRES	17	12'021	50'000	1'200
TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION		10'863'181	10'230'000	10'595'127
Prestations et actions de dons		-1'044'226	-1'000'000	-992'695
Prestations générales	19	-455'998	-465'000	-305'102
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH		-791'641	-900'000	-814'516
Charges de projets pour les ACTP	11	-3'161'278	-3'161'278	-3'129'719
Charges de projets, fonds liés aux projets de chemins de randonnée pédestre	12	-138'808		-209'455
CHARGES POUR PRESTATIONS DE TIERS		-5'591'951	-5'526'278	-5'451'487
CHARGES DE MATÉRIEL ET DE MARCHANDISES	20	-504'758	-530'000	-491'186
CHARGES POUR LE MARKETING ET LA COMMUNICATION		-782'227	-900'000	-790'042
TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES DIRECTES		-6'878'936	-6'956'278	-6'732'715
CHARGES DE PERSONNEL	21	-2'370'354	-2'450'000	-2'368'741
Locaux		-114'267	-130'000	-113'064
Entretien et remplacement	22	-1'396	-100'000	-893
Assurances		-6'096	-20'000	-7'602
Cotisations versées et dons	23	-259'722	-165'000	-139'462
Charges d'administration		-255'189	-180'000	-268'648
Direction de l'association	24	-277'268	-255'000	-243'853
Autres charges d'exploitation	25	-35'307	-50'000	-29'740
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-949'245	-900'000	-803'262
AMORTISSEMENTS	26	-33'895	-50'000	-32'460
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	18	-10'232'430	-10'356'278	-9'937'178
TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION		630'751	-126'278	657'949
Produit financier		212'900	30'000	47'852
Charges financières		-200'421	-5'000	-37'855
RÉSULTAT FINANCIER		12'479	25'000	9'997
RÉSULTAT ANNUEL		643'230	-101'278	667'946
AFFECTATION DU RÉSULTAT ANNUEL				
Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP	27	-279'600		-531'559
Attribution de dons au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	-319'736		-161'124
Prélèvement de charges de projets, capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	138'808		209'455
Attribution au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	-100'000	-100'000	-100'000
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL LIBRE		82'702	-201'278	84'718

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL

	ÉTAT INITIAL	ATTRIBU- TION	PRÉLÈVE- MENT	CHANGE- MENT	ÉTAT FINAL
2022					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'661'278	-	-	-	
Attribution au capital libre conformément à la décision de l'AG de 2022		-	-500'000	-500'000	
Attribution au capital lié, ACTP		279'600	-	279'600	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'661'278	279'600	-500'000	-220'400	3'440'878
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	694'414	319'736	-138'808	180'928	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000	-	100'000	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	694'414	419'736	-138'808	280'928	975'342
CAPITAL LIÉ	4'355'692	699'336	-638'808	60'528	4'416'220
Montants provenant de l'autofinancement	3'719'581				
CAPITAL LIBRE	3'719'581	1'282'038	-699'336	582'702	4'302'283
CAPITAL DE L'ORGANISATION	8'075'273	1'981'374	-1'338'144	643'230	8'718'503
	ÉTAT INITIAL	ATTRIBU- TION	PRÉLÈVE- MENT	CHANGE- MENT	ÉTAT FINAL
2021					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'629'719	-	-	-	
Attribution au capital libre conformément à la décision de l'AG de 2021		-	-500'000	-500'000	
Attribution au capital lié, ACTP		531'559	-	531'559	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'629'719	531'559	-500'000	31'559	3'661'278
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	642'745	161'124	-209'455	-48'331	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000	-	100'000	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	642'745	261'124	-209'455	51'669	694'414
CAPITAL LIÉ	4'272'464	792'683	-709'455	83'228	4'355'692
Montants provenant de l'autofinancement	3'134'863	1'377'401	-792'683	584'718	3'719'581
CAPITAL LIBRE	3'134'863	1'377'401	-792'683	584'718	3'719'581
CAPITAL DE L'ORGANISATION	7'407'327	2'170'084	-1'502'138	667'946	8'075'273

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2022 EN CHF	2021 EN CHF
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT ANNUEL		643'230	667'946
+ Amortissement d'immobilisations corporelles		33'895	32'460
+ Amortissement / - réévaluation d'immobilisations financières		182'904	1'764
+ Constitution / - dissolution de provisions		-	-
+ Constitution / - dissolution d'ajustements de la valeur des stocks		-	-
+ Perte nette / - bénéfice net résultant de la réalisation d'immobilisations financières		-160'258	-
+ Affectation à des fonds / - prélèvements sur des fonds		-	-
+ Diminution / - augmentation des créances		-72'353	7'767
+ Diminution / - augmentation des stocks		-4'400	-51'800
+ Diminution / - augmentation des comptes de régularisation d'actifs		-26'763	33'944
+ Augmentation / - diminution des dettes à court terme		-104'540	273'056
+ Augmentation / - diminution des comptes de régularisation de passifs		-67'392	15'656
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	28	424'323	980'793
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT			
- Investissements en immobilisations corporelles		-14'482	-
- Investissements en immobilisations financières		-1'770'625	-504'005
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles		-	-
+ Désinvestissements d'immobilisations financières		354'841	-
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-1'430'266	-504'005
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT			
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		-	-
- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		-1'005'943	476'788
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS			
État des liquidités au 1 ^{er} janvier		7'020'077	6'543'289
État des liquidités au 31 décembre		6'014'134	7'020'077
- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		-1'005'943	476'788

ANNEXE

PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité est établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), plus particulièrement aux RPC fondamentales et aux RPC 21 (comptabilité des organisations à but non lucratif). Elle correspond aux prescriptions du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés. La partie des comptes annuels vérifiée par les experts-comptables comporte le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe. Les comptes annuels présentent une image réelle de la fortune, de la situation financière et des recettes. Les actifs et les passifs sont évalués séparément. Les principes d'évaluation les plus importants sont explicités ci-dessous dans les commentaires sur les postes des comptes annuels. Le rapport de performance, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par la commission de gestion et les experts-comptables. Il est publié à part dans le rapport annuel de Suisse Rando et fournit des renseignements de manière adéquate sur la capacité économique (efficacité) et l'économicité (efficience) de l'association. L'association faitière Suisse Rando n'exerçant ni contrôle ni influence, que ce soit sur le plan financier ou en termes de conduite, sur ses membres (les associations cantonales de tourisme pédestre), il n'est pas indiqué de procéder à la consolidation des comptes des différentes associations.

COMMENTAIRES SUR LES POSTES DES COMPTES ANNUELS:

BILAN

1 Liquidités: cinq comptes commerciaux en francs suisses auprès de PostFinance, deux comptes courants en francs suisses et un compte en euros auprès de la banque CLER, un compte courant auprès du Credit Suisse ainsi que les espèces disponibles en francs et en euros. Comptabilisation à la valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont convertis selon le taux de change applicable à la fin de l'année.

2 Créances résultant de livraisons et de prestations: tous ces débiteurs sont solvables et il s'agit, pour la plupart, de collectivités publiques. Comptabilisation à la valeur nominale. Sont comprises des créances de CHF 3'096 envers des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP, proches). Pas de correction de valeur pour risques d'insolvabilité.

3 Autres créances à court terme: concerne le droit au remboursement de l'impôt anticipé, des crédits de TVA ainsi que des crédits encore dus pour 2022.

4 Stocks de marchandises: le stock de marchandises de la boutique en ligne a été évalué aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeurs nécessaires à l'exploitation.

5 Comptes de régularisation actifs: il s'agit de charges payées à l'avance pour des abonnements de chemins de fer, des cotisations des membres, des honoraires de rédacteurs et rédactrices déjà versés pour les éditions du magazine de 2023 ainsi que des produits perçus pour 2022 durant l'exercice 2023.

6 Immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier): elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements ordinaires. Ceux-ci sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie. Pour les immobilisations corporelles qui n'ont plus de valeur, les dépréciations sont déduites du résultat pour la période.

7 Immobilisations financières: elles sont comptabilisées aux coûts d'acquisition, après déduction d'une dépréciation là où les cours ont baissé. Les immobilisations financières sont les suivantes:

(MONTANTS EN CHF)	31.12.2022	31.12.2021
OBLIGATIONS D'EMPRUNT		
Valeur d'acquisition	100'993	198'082
Correction de valeur	-17'731	-1'608
Valeur au bilan	83'262	196'474
FONDS IMMOBILIER		
	57'059	57'059
ACTIONS ET FONDS EN ACTIONS		
Valeur d'acquisition	3'062'726	1'389'596
Correction de valeur	-168'315	-1'535
Valeur au bilan	2'894'411	1'388'061
TOTAL DE LA VALEUR AU BILAN	3'034'732	1'641'594
TOTAL DE LA VALEUR DE MARCHÉ	3'430'119	2'554'873

8 Dettes résultant d'achats et de prestations de services: elles comprennent les dettes de CHF 8'400 (2021: CHF 0) envers les ACTP (proches).

9 Autres dettes à court terme: elles comprennent les décomptes finaux pour 2022 des assurances sociales (Caisse de compensation du canton de Berne, La Mobilière, assurance accidents LAA). Le jour de la révision, ces factures avaient déjà été réglées.

10 Comptes de régularisation passifs: les positions importantes sont les heures supplémentaires et avoirs de vacances des collaborateurs et collaboratrices, les primes de performance des membres du personnel pour 2022 à verser en février 2023, la régularisation de cotisations d'assurances sociales et les recettes reçues en 2022, mais prévues pour 2023.

11 Capital lié, charges de projets pour les ACTP: la part émanant de la recherche de fonds centralisée (charges de projets pour les ACTP) est déterminée conformément au règlement sur la participation, approuvé le 5 mai 2018. Selon la décision de la conférence présidentielle, un nouveau montant de CHF 100'000 est versé dans le capital lié aux projets de chemins de randonnée. Après déduction de ce montant, 2% sont affectés au capital libre de Suisse Rando. Le montant résiduel est destiné aux ACTP.

Conformément à la décision de l'AG de 2022, une part supplémentaire du bénéfice distribuable de 2021 a été affectée au capital libre de Suisse Rando.

Le calcul est le suivant:

(MONTANTS EN CHF)	2022	2021
RÉSULTAT ANNUEL	643'230	667'946
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP (CALCUL ÉTABLI SUR LA BASE DE L'EXERCICE 2021 OU 2020)	3'161'278	3'129'719
DONS, CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	-319'736	-161'124
CHARGES DE PROJETS PRÉLEVÉES SUR DES FONDS LIÉS À DES PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	138'808	209'455
RÉSULTAT FINANCIER (EN FAVEUR DE SUISSE RANDO)	-12'479	-9'997
BASE DE CALCUL	3'611'101	3'835'999
AFFECTATION AU FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	-100'000	-100'000
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	3'511'101	3'735'999
DONT 2% VERSÉS AU CAPITAL D'ORGANISATION DE SUISSE RANDO	-70'223	-74'721
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'440'878	3'661'278

Les charges de projets définies pour les ACTP s'affichent séparément dans le capital de l'organisation comme capital lié aux charges de projets pour les ACTP. Le versement a lieu l'année suivante et il est comptabilisé dans le compte d'exploitation en tant que charges de projets pour les ACTP.

12 Capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre: l'affectation des ressources de ce fonds est fixée dans un règlement, approuvé par le comité lors de sa séance du 5 février 2014. Le capital de fonds initialement constitué a été utilisé dans sa totalité. Les nouvelles réglementations (affectation de dons importants et de legs à partir de CHF 10'000), introduites le 19 novembre 2015 et le 3 mai 2018, ont permis de constituer un capital supplémentaire. Ce capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre figure séparément dans le capital de l'organisation. Les dons affectés à ce capital et les charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre figurent dans le produit d'exploitation ou dans les charges d'exploitation (voir aussi commentaire 11). Ce capital est déposé sur un compte commercial séparé auprès de la banque CLER. Cette année, les dons versés et donc les réaffectations dans le capital lié ont été de CHF 319'736. Conformément à la décision de la conférence présidentielle, un montant de CHF 100'000 prélevé sur le compte courant est affecté au capital lié. Cette année, les dépenses consenties pour soutenir des projets de chemins de randonnée pédestre, à savoir des prélèvements sur le capital lié, se sont élevées à CHF 138'808.

COMPTE D'EXPLOITATION

13 Contributions des pouvoirs publics: la convention-cadre conclue avec l'Office fédéral des routes (OFROU) est une position importante. Le montant comprend les contributions versées en contrepartie de prestations fournies par Suisse Rando en vertu de la convention-cadre (contrat de subvention) conclue avec l'OFROU, fondée sur la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) ainsi que sur la loi sur les subventions (LSu).

Les montants versés par l'OFROU à Suisse Rando sont les suivants:

(MONTANTS EN CHF)	2022	2021
Prestations de base	505'795	509'958
Conventions de contributions	381'645	327'478
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE L'OFROU	887'440	837'436

14 Produit des prestations de services: comprend les prestations de swisstopo, de l'Office fédéral du sport (OFSP), d'organisations privées, d'organisations touristiques et de particuliers.

15 Produit des articles et des abonnements: les positions importantes sont celles du média RANDONNER.CH (CHF 1'488'785, 2021: CHF 1'462'843), les projets et les informations sur la randonnée. Sont inclus la rémunération de services liés aux publications de tiers sur la randonnée pédestre et à la rédaction des informations figurant au dos des cartes d'excursions de swisstopo.

16 Produit commercial: la position principale est celle des ventes de la boutique en ligne (CHF 98'443, 2021: CHF 134'595). La vente de matériel de signalisation est aussi concernée.

17 Produit d'exploitation, autres: participation aux excédents de La Mobilière Suisse.

18 Charges selon la méthode du Zewo: le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Ci-après, les charges d'exploitation sont présentées conformément à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon les normes Swiss GAAP RPC 21. La base de calcul des différents postes de charges repose sur les critères du Zewo.

	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations générales	396'149	13'424	46'425
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH	442'472	294'618	54'551
Prestations et actions de dons	-	-	1'044'225
Charges de projets pour les ACTP	3'161'278	-	-
Charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre	138'808	-	-
Charges de matériel et de marchandises	479'647	1'130	23'982
Charges pour le marketing et la communication	295'582	86'039	400'605
Charges de personnel	1'749'321	210'962	410'070
Locaux	84'329	10'170	19'768
Entretien et remplacement	1'030	124	242
Assurances	4'499	543	1'055
Cotisations versées et dons	259'723	-	-
Charges administratives	188'330	22'712	44'148
Direction de l'association	-	277'268	-
Autres charges d'exploitation	26'056	3'142	6'108
Amortissements	25'014	3'017	5'864
TOTAL DES CHARGES	7'252'238	923'149	2'057'043
PART DES CHARGES D'EXPLOITATION	71%	9%	20%

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION SELON LES COMPTES ANNUELS 10'232'430 = 100%

19 Prestations générales: des positions importantes sont les honoraires pour des prestations de tiers (frais de traduction), les indemnités versées à des commissions, les frais administratifs pour la boutique en ligne ainsi que pour le projet de numérisation.

20 Charges de matériel et de marchandises: les positions importantes sont les coûts de production du média RANDONNER.CH ainsi que les charges liées aux brochures de randonnée et à la boutique en ligne.

21 Charges de personnel: comprend les salaires, prestations sociales, frais et coûts de formation et de formation continue pour tout le personnel fixe et auxiliaire ainsi que pour les stagiaires. Montant total des pourcentages de postes fixes au 31 décembre 2022: 1890% (2021: 1915%). Le plan de prévoyance pour le personnel (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP «Abendrot». Les cotisations de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élèvent à CHF 159'301 (2021: CHF 159'486). Le taux de couverture de la fondation «Abendrot» était de 121,4% au 31 décembre 2021. Le taux au 31 décembre 2022 ne sera connu qu'en avril. Celui qui a été publié au 30 novembre 2022 se situait à 113,1%.

22 Entretien et remplacement: entretien des bureaux CHF 1'396 (2021: CHF 893)

23 Cotisations versées et dons: ce poste comprend les cotisations versées à diverses organisations (notamment: Fondation SuisseMobile, Fédération suisse du tourisme, Suisse Tourisme, NPO-Media, Association Bus alpin, Procap Suisse), ainsi que les soutiens aux ACTP (notamment coûts externes pour les licences et la maintenance du logiciel de gestion «alabus» d'une part et de celui de comptabilité «smartaccount» d'autre part. Sont aussi inclus les frais pour les ateliers et les conseils).

24 Direction de l'association: les positions importantes sont celles de la conduite du comité, de la défense des intérêts, des conseils aux entreprises et des conseils juridiques, du soutien apporté aux ACTP et, pour cet exercice, du projet de numérisation. Conduite du comité (comité): les membres de cet organe ont effectué au total 500 heures de travail bénévole. Les heures en sus ont été rémunérées à hauteur de CHF 57'104 (2021: CHF 56'477), frais inclus. L'indemnité versée à la présidence, frais inclus, s'est élevée à CHF 14'000 (même montant qu'en 2021).

25 Autres charges d'exploitation: réduction de la déduction de l'impôt préalable et correction de la déduction de l'impôt préalable (CHF 31'992, impôt préalable lié à la TVA non récupérable), charges diverses (CHF 3'315).

26 Amortissements: l'amortissement du matériel informatique, des logiciels et des appareils de bureau est calculé de façon linéaire sur quatre ans, celui du mobilier sur dix ans. Les amortissements ordinaires se montent à CHF 33'895 (2021: CHF 32'460). Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire.

27 Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP. Une fois l'attribution effectuée, le capital correspond aux charges de projets pour les ACTP de l'année suivante (paiement en juin 2023; voir aussi commentaire 11).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

28 Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation: comprend CHF 49'549 de recettes du produit des intérêts (2021: CHF 47'852) et CHF 14'316 (2021: CHF 35'146) de dépenses pour des émoluments bancaires, de dépôt et des commissions sur avoirs (intérêts négatifs).

RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES

AUTRES INDICATIONS

Transactions avec des proches: hormis les prestations de soutien directes en faveur des ACTP présentées ci-après, aucune transaction importante n'a été réalisée avec des proches. Les prestations directes mentionnées ci-dessous ont été fournies par Suisse Rando aux ACTP:

PRESTATIONS (MONTANTS EN CHF)	2022	2021
Assistance pour les CMS	33'095	47'600
Rabais pour les membres sur les abonnements au magazine RANDONNER.CH	318'885	326'410
Distribution gratuite des brochures de randonnée	8'375	5'299
Subventionnement de la formation de chef-fe de course / diverses prestations de soutien	115'239	52'759
Assurance collective (responsabilité civile, accident)	17'424	17'424
Logiciel de l'association «alabus», Puzzle ITC et «smartAccount»	128'433	35'041
Assistance RP (CI/CD, événements, «Sur le bon chemin», etc.)	23'373	35'727
Soutien aux ACTP par des membres du personnel*	158'125	133'875
Charges de projets pour les ACTP**	3'161'278	3'129'719
TOTAL DES PRESTATIONS	3'964'227	3'783'854

* Globalement, 1'265 heures de travail (contre 1'071 en 2021) ont été consacrées au soutien direct aux ACTP. Elles sont calculées au tarif horaire de CHF 125,00.

** Versement à titre de charges de projets pour les ACTP. La base utilisée pour le calcul est toujours le compte d'exploitation de l'exercice précédent (2022 = 2021, 2021 = 2020).

Événements survenus après le jour d'établissement du bilan: aucun événement pertinent pour le bilan.

Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers: Suisse Rando n'a contracté aucun engagement conditionnel de ce genre.

Actifs hypothéqués ou cédés pour garantir des engagements propres et actifs soumis à une réserve de propriété: aucun actif n'est grevé.

Engagements de loyer: contrat de location jusqu'au 31 janvier 2027, engagement résiduel de CHF 472'032 (49 × CHF 9'633,30)

OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Suisse Rando (ci-après l'association) comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital ainsi que l'annexe aux comptes, y compris un résumé des principales méthodes de comptabilité. Selon les Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (présentés aux pages 11 à 20) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association au 31 décembre 2022 ainsi que de l'état de ses revenus et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

FONDEMENT DE L'OPINION D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites ci-après sous «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels». Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent les informations contenues dans le rapport financier (p. 10), à l'exception des comptes annuels et de notre rapport à cet égard.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

AUTRES ÉLÉMENTS

Nous recommandons à la commission de gestion de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels présentés.

RESPONSABILITÉS DU COMITÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'activité, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE RÉVISION RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux règles des Swiss GAAP RPC et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Gümligen, le 16 février 2023
T+R AG



Vincent Studer
Expert-comptable diplômé, expert-réviseur agréé



Andreas Oester
Expert-comptable diplômé, expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

La commission de gestion (CdG) s'est consacrée aux tâches décrites à l'article 10 des statuts et au chiffre 4 du règlement d'organisation au cours de deux séances de planification et lors de discussions individuelles. La vérification des comptes a été confiée à la société de révision T&R AG, mandatée par la commission en tant qu'organe de révision. L'examen effectué au terme de la clôture des comptes permet aux réviseurs d'émettre un jugement positif, dénué de toute réserve.

Le rapport de performance 2022 inclus dans le rapport annuel donne une image complète de la performance et de l'économicité de l'organisation. La commission souhaite relever tout particulièrement les éléments suivants:

- Les dons d'un montant de CHF 6'756'555 (2021: CHF 6'730'119) ainsi qu'une grande discipline en matière de dépenses contribuent de manière importante au résultat annuel réjouissant.
- La performance se reflète en premier lieu dans le bon résultat annuel qui s'élève à CHF 643'230 (2021: CHF 667'946).
- Le capital libre de Suisse Rando au 31 décembre se monte à CHF 4'302'283 (2021: CHF 3'719'581).
- La part versée aux associations cantonales de tourisme pédestre, qui émane de la recherche de fonds centralisée de Suisse Rando, est en 2022 de CHF 3'440'878 (2021: CHF 3'661'278).

Outre la révision des comptes proprement dite, la CdG a aussi examiné la planification des activités de vérification pour 2022. Elle s'est réunie à cet effet en séance le 8 juin 2022.

EN RESUMÉ, LA CDG A FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

- Dans la mesure où les vérifications menées permettent de s'en rendre compte, le comité, le secrétariat et les commissions remplissent leurs mandats conformément aux prescriptions des lignes directrices, des statuts et du règlement d'organisation. Les moyens disponibles ont été engagés à bon escient et dans le respect du budget.
- Les comptes ont été examinés par une société de révision indépendante certifiée. Son rapport distinct confirme que la comptabilité et les comptes annuels respectent les dispositions légales et statutaires.
- Aucune plainte émanant de membres concernant l'activité du comité ou de la direction n'a été déposée.

La CdG remercie tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, se sont engagés en faveur de Suisse Rando, de quelque manière que ce soit.

PROPOSITION DE LA CDG À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Sur la base de ses vérifications, la CdG propose à l'assemblée générale de 2023 d'adopter les comptes annuels 2022 et d'accorder sa décharge au comité.

Un résultat record a une nouvelle fois été atteint et les chiffres de 2020 et de 2021 ont été dépassés. Par conséquent, la CdG propose à l'assemblée générale de réduire le versement aux ACTP de CHF 250'000 et d'affecter ce montant au capital libre de Suisse Rando. Ce sont ainsi CHF 3'190'878 (2021: CHF 3'161'278), prélevés sur la part émanant de la recherche de fonds centralisée de 2022, qui seront versés aux ACTP en 2023. Il s'agit de CHF 29'600 de plus que lors de l'exercice précédent.

Le 16 février 2023

LA COMMISSION DE GESTION DE SUISSE RANDO

Claude Oreiller, président
Othmar Cueni
Willi Haag

DIRECTION DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

COMITÉ

PRÉSIDENTE (2020-2022)

Adèle Thorens Goumaz, Lausanne (VD)

VICE-PRÉSIDENT (2020-2024)

Simon Stadler, Altdorf (UR)

FINANCES ET RECHERCHE

DE FONDS (2020-2024)

Michele Passardi, Manno (TI)

CHEMINS PÉDESTRES ET ASSOCIATIONS CANTONALES (2022-2026)

Damian Tomaschett, Rueun (GR)

MARKETING (2021-2025)

Jürg Balsiger, Stans (NW)

MEMBRES AVEC VOIX

CONSULTATIVE

Office fédéral des routes (OFROU)

Hans Peter Kistler

Directeur de Suisse Rando

Michael Roschi

COMMISSION TECHNIQUE

PRÉSIDENT (2020-2023)

Andreas Lehmann, Lucerne

MEMBRE (2022-2026)

Federico Cattaneo Biasca (TI)

MEMBRE (2018-2022)

Marc-André Sprunger,
Reconvilier (BE)

MEMBRE (2012-2022)

Bernard Matthey-Doret,
La Conversion (VD)

MEMBRE (2021-2024)

Stefan Birchler, Oberneunforn (TG)

MEMBRES AVEC VOIX

CONSULTATIVE

Office fédéral des routes (OFROU)

Hans Peter Kistler

Membre du comité

Damian Tomaschett

Cheffe du domaine Chemins pédestres

Olivia Grimm

COMMISSION DE GESTION

PRÉSIDENT (2022-2025)

Claude Oreiller, Massongex (VS)

MEMBRE (2022-2026)

Othmar Cueni, Liestal (BL)

MEMBRE (2022-2026)

Willi Haag, Saint-Gall

MEMBRES AVEC VOIX

CONSULTATIVE

Experts-comptables

Vincent Studer & Andreas Oester

T+R AG Treuhand AG,

Gümligen (BE)

DIRECTION

DIRECTEUR

Michael Roschi

ASSISTANCE À LA DIRECTION

Karin Melliger

DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES

RESPONSABLE DU DOMAINE

Olivia Grimm

RESPONSABLE DE PROJET

Pietro Cattaneo

RESPONSABLE DE PROJET

(JUSQU'AU 31 JANVIER 2022)

Ulrike Marx

RESPONSABLE DE PROJET

Daniela Rommel

RESPONSABLE DE PROJET

(JUSQU'AU 31 JANVIER 2022)

Bernard Hinderling

RESPONSABLE DE PROJET

Andreas Wipf

RESPONSABLE DE PROJET

Susanne Frauenfelder

RESPONSABLE DE PROJET

(JUSQU'AU 30 AVRIL 2022)

Malgorzata Conder

RESPONSABLE DE PROJET

(DÈS LE 1^{er} AVRIL 2022)

Leandro Oetiker

RESPONSABLE DE PROJET

(DÈS LE 1^{er} OCTOBRE 2022)

Simon Liechti

SOUTIEN AUX PROJETS

(DÈS LE 1^{er} NOVEMBRE 2022)

Gaby Häring

DOMAINE RANDONNÉE

RESPONSABLE DU DOMAINE

Thomas Gloor

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION DU MAGAZINE RANDONNER.CH

Rémy Kappeler

RESPONSABLE DE PROJET

Markus Ruff

CARTOGAPHE

Michael Dubach

MÉDIAMATICIENNE

Tatjana Häuselmann

DOMAINE RECHERCHE DE FOND ET ASSISTANCE

RESPONSABLE DU DOMAINE

Evelyne Zaugg

COLLABORATRICE

(DÈS LE 1^{er} JUILLET 2022)

Yolanda Loosli

COLLABORATRICE

Nicole Stöckli

COLLABORATEUR

Loïc von Matt

COLLABORATEUR

Raphaël Truan

COLLABORATRICE

(JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2022)

Gaby Häring

COLLABORATRICE

(JUSQU'AU 31 JUILLET 2022)

Gianna Furrer

COLLABORATEUR

(DÈS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2022)

Lukas Frehner

DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION

RESPONSABLE DU DOMAINE

Andrea Boillat

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Vera In-Albon

RESPONSABLE COMMUNICATION

INSTITUTIONNELLE

Patricia Cornali

SPONSORING ET PARTENARIATS

Anna Kocher

ASSISTANCE AU MARKETING

Monika Leuenberger

STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES

CANTON	RÉSEAU CANTONAL DE CHEMINS PÉDESTRES			ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE				
	Réseau de chemins (km)	dont chemins ayant un revête- ment dur (km)	dont chemins de montagne (km)	Nombre de membres	Nombre de randonnées accompagnées	Nombre de participants aux randonnées accompagnées	Nombre de collaborateurs bénévoles	Nombre d'heures de travail bénévole
AG	1 662	529	6	2 595	41	1 100	113	4 750
AI	633	132	197	385	7	125	20	1 900*
AR	814	298	9	928	51	1 364	37	3 400*
BE	9 783	2 763	2 442	14 615	83	1 833	151	18 425
BS/BL	1 042	409	4	2 391	60	1 486	51	5 000*
FL**	355	60	150	0	0	0	0	0
FR	1 830	684	214	1 035	70	1 127	37	2 750*
GE	348	201	0	624	101	1 502	13	3 900*
GL	1 098	164	503	141	2	24	17	700*
GR	11 295	1 895	9 788	1 386	46	598	6	100*
JU	1 132	305	5	1 055	55	922	33	2 838*
LU	2 700	965	500	3 646	46	829	94	4 950*
NE	1 079	408	30	1 488	33	528	60	5 804*
NW	631	165	366	1 150	50	724	42	1 612*
OW	991	220	565	876	55	957	170*	4 900*
SG	4 356	1 507	884	3 645	57	1 328	160	6 500*
SH	440	125	0	383	31	478	18	2 900*
SO	1 374	455	3	694	19	436	48	2 672*
SZ	1 698	576	521	967	15	45	47	3 900*
TG	1 054	382	2	1 477	29	889	103	2 000*
TI	4 722	784	3 715	1 298	38	487	130	n.p. ¹
UR	1 465	143	1 131	308	20	156	170*	15 600
VD	3 736	1 538	547	2 384	84	1 680	143	6 000*
VS	8 861	1 508	3 074	1 733	62*	1 178	40	450*
ZG	553	230	11	962	24	465	25	5 287
ZH	2 976	1 005	19	6 333	54	2 629	239	6 413
TOTAL	66 628	17 043	24 686	52 499	1 100	22 890	1 967	112 751

* Nombre d'heures partiellement estimé ** Principauté de Liechtenstein ¹ n.p. = non précisé

MEMBRES DE SUISSE RANDO 2022

MEMBRES ACTIFS

Aargauer Wanderwege AARGAUER-WANDERWEGE.CH | Appenzeller Wanderwege AI APPENZELLER.CH | Appenzell Ausserrhoder Wanderwege VAW APPENZELLER-WANDERWEGE.CH | Berner Wanderwege BERNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege beider Basel WANDERWEGE-BEIDER-BASEL.CH | Liechtensteinische Wanderwege AU.LLV.LI | Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) FRIBOURGREGION.CH | Genève Rando GENEVERANDO.CH | Verein Glarner Wanderwege GLARNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege Graubünden WANDERWEGE-GRAUBÜNDEN.CH | Jura Rando JURARANDO.CH | Luzerner Wanderwege LUZERNER-WANDERWEGE.CH | Neuchâtel Rando NEUCHATELRANDO.CH | Nidwaldner Wanderwege NW-WANDERWEGE.CH | Obwaldner Wanderwege OW-WANDERWEGE.CH | St. Galler Wanderwege SG-WANDERWEGE.CH | Schaffhauser Wanderwege SHWW SCHAFFHAUSER-WANDERWEGE.CH | Solothurner Wanderwege SOLOTHURNER-WANDERWEGE.CH | Schwyzer Wanderwege SCHWYZER-WANDERWEGE.CH | Thurgauer Wanderwege THURGAUER-WANDERWEGE.CH | TicinoSentieri TICINOSENTIERI.CH | Urner Wanderwege URNERWANDERWEGE.CH | Vaud Rando VAUD-RANDO.CH | Valrando VALRANDO.CH | Zuger Wanderwege ZUGERWANDERWEGE.CH | Zürcher Wanderwege ZUERCHER-WANDERWEGE.CH

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Peter Jossen, Brig | Ernst Neukomm, Löhningen

MEMBRES D'HONNEUR

Heinz Aerni, Hilterfingen | Alfred Dübendorfer, Wetzikon

MEMBRES ASSOCIÉS

Bureau de prévention des accidents (BPA), Berne | Caisse suisse de voyage REKA, Berne | Club alpin suisse (CAS), Berne | Fribourg Rando, Fribourg | GastroSuisse, Zurich | Luzern Tourismus AG, Lucerne | Office fédéral de topographie swisstopo, Wabern | Remontées mécaniques suisses (RMS), Berne | Suisse Tourisme (ST), Zurich | Union des transports publics (UTP), Berne

MEMBRES À CARACTÈRE RÉCIPROQUE

Amis de la Nature Suisse, Berne | Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), Zurich | Association suisse «Châteaux forts» (ASC), Bâle | Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich | EspaceSuisse, Berne | Fédération suisse de gymnastique, Aarau | Mobilité piétonne Suisse, Zurich | Patrimoine suisse, Zurich | Pro Natura, Bâle | Schwarzwaldverein e.V., Freiburg i.B.

COMITÉ DE PARRAINAGE DE SUISSE RANDO EN 2022

Matthias Aebischer CONSEILLER NATIONAL | Werner Bernet ANCIEN DIRECTEUR REKA | Duri Bezzola ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE SWISS SKI | Jacques Bourgeois CONSEILLER NATIONAL | Thomas Bucheli MÉTÉOROLOGUE À LA TÉLÉVISION SUISSE | Brigitte Buhmann ANCIENNE DIRECTRICE DU BPA, BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS | Yves Christen ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Hans Peter Danuser von Platen ANCIEN DIRECTEUR DE LA STATION DE SAINT-MORITZ | Dominique de Buman ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME ET ANCIEN PRÉSIDENT DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Verena Diener ANCIENNE CONSEILLÈRE AUX ÉTATS | Ruth Dreifuss ANCIENNE CONSEILLÈRE FÉDÉRALE | Urs Gasche ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Jean-Daniel Gerber PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE | Ulrich Gygi ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CFF | Ursula Haller Vannini ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Andrea Hämmerle ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Claude Héche ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Hans Hess ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Natalie Imboden CONSEILLÈRE NATIONALE | Beat Jans ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Heinz Karrer ANCIEN CEO AXPO | Klaus Künzli ANCIEN PRÉSIDENT DE GASTROSUISSE | Moritz Leuenberger ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Benedikt Loderer RANDONNEUR URBAIN | Dick Marty ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Jean-Daniel Mudry ANCIEN DIRECTEUR DE SWISS SKI, DIVISIONNAIRE | Simone Niggli-Luder MULTIPLE CHAMPIONNE DU MONDE DE COURSE D'ORIENTATION | Eric Nussbaumer CONSEILLER NATIONAL | Melanie Oesch MUSICIENNE | Jürg Röthlisberger DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU) | Bernhard Russi ANCIEN SKIEUR ALPIN | Samuel Schmid ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Franz Steinegger ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME | Franziska Teuscher ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BERNE | Peter Vollmer ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN DIRECTEUR DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Alec von Graffenried ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, MAIRE DE LA VILLE DE BERNE

IMPRESSUM ÉDITEUR Suisse Rando, Berne RÉDACTION Secrétariat de Suisse Rando, Berne
TRADUCTION Florence Schwed Mayor CONCEPTION li-be.ch, Thoune
IMPRESSION Merkur Druck, Langenthal PHOTOS Suisse Rando
Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, info@suisse-rando.ch, www.suisse-rando.ch,
compte pour les dons: PC 40-14552-5, IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5



